

L'an deux mille dix, le deux juin à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six mai deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 29
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Annie AGIER,
Paul ARNOUX,
André AUBERIC,
Marcel BARGARD,
Christian BARTHEYE,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,
Jean-Pierre BUIX,
Claire CHASTAN,
Gérard COUPON,

Pierre DALSTEIN suppléant,
Pierre ETIENNE,
Michèle EYBALIN,
André FELIX suppléant,
Alain GABERT,
Marie-Christine GIT,
Michel GREGOIRE,
Anne-Marie GROS,
Laurent HARO suppléant,
Bernard ILLY,
Bruno LAGIER,

Valery LIOTAUD,
Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Corinne MOREL-DARLEUX,
NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Nicolas ROSIN
Michel TACHE

Pouvoirs

Pierre MEFFRE à Christine NIVOU, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Marie-Pierre MOUTON à Marie-Christine GIT

Excusés(es)

Olivier CADIER, Pierre COMBES, Jean-Michel CREISSON, Claude DAUMAS suppléant, Jacques ESTEVE suppléant, Gérard GOZZI, Didier JOUVE, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY

Objet : Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président du Comité Syndical, Président de la CAO et de 3 membres du Comité Syndical, en application de l'article 22 du code des marchés publics et du règlement intérieur du Syndicat Mixte.

L'élection des 3 membres titulaires et de 3 suppléants a lieu sur une même liste.

Suite aux élections régionales de mars dernier, le Président propose le renouvellement de la CAO.

Le Président propose la liste suivante :

- Hervé RASCLARD : Président

TITULAIRES

- Jean-Marie BERTRAND
- André FELIX
- Jean-Louis REY

SUPPLEANTS

- Christian BARTHEYE
- Jean-Pierre BUIX
- Nadia MACIPE

Aucune autre liste n'est proposée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, les membres du Comité Syndical décident de valider la liste de la Commission d'Appel d'Offres suivante :

- Hervé RASCLARD : Président

TITULAIRES

- Jean-Marie BERTRAND
- André FELIX
- Jean-Louis REY

SUPPLEANTS

- Christian BARTHEYE
- Jean-Pierre BUIX
- Nadia MACIPE

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD